



Déclaration liminaire CTL du mardi 19 avril 2022

La crise sociale que traverse notre pays, avec plus de huit millions de pauvres, une inflation galopante, un prix de l'énergie insoutenable..., est accentuée par la politique mortifère de ce gouvernement en direction de ses services publics et du nôtre en particulier. Ce gouvernement qui enrichit les plus nantis a choisi le mode de gouvernance le plus fascisant pour diriger le pays: la peur! Peur de manifester face à la répression, peur de la maladie face à la pandémie, peur de la guerre et de ses conséquences. C'est ce climat qui est devenu le quotidien des citoyens de notre pays.

Très récemment, le président-candidat Macron a annoncé, de manière fort opportune, que s'il est réélu, les fonctionnaires bénéficieront du dégel du point d'indice (chose qu'il a soigneusement repoussé pendant tout son quinquennat). Mais il ne s'est pas exprimé uniquement sur le rattrapage du «pouvoir d'achat» (que nous devrions nommer plus justement le «reste disponible»). Il a affirmé notamment que «la catégorisation C, B et A, la manière dont on a cloisonné les choses, n'est plus adaptée à la réalité, ce qui fait que l'on a complètement écrasé la courbe des rémunérations entre les catégories. On doit réformer la fonction publique dans ses catégories pour moderniser les choses et rendre les carrières plus attractives et les progressions de carrière plus différenciables.»

Ces propos s'appuient indéniablement sur le rapport de la conférence sur les perspectives salariales dans la Fonction publique remis le 14 mars dernier, qui prône un système «plus équitable et dynamique reposant sur des garanties-socles et des accélérateurs». La ministre de la Fonction publique avait déjà expliqué, le jour de la publication de ce rapport: «C'est tout le système de rémunération que nous souhaitons revoir, il ne convient plus aux agents publics, il est trop compliqué, il n'offre pas de perspectives durables dans toute la carrière et fait une trop grande place aux diplômes plutôt qu'aux métiers exercés».

Pas besoin d'être grand clerc pour y déchiffrer que la gestion des rémunérations dans la Fonction publique prendrait modèle sur celle du secteur privé, avec un fixe (les «garanties-socles») et une part variable (la résultante des «accélérateurs»). Une espèce de «RIFSEEP survitaminé» qui accompagnerait, en mode libéral, la destruction des droits et garanties induite par la loi «transformation de la Fonction publique» et les mobilités imposées par le «NRP», qui jour après jour provoque toujours plus de dommages collatéraux. L'organisation de la campagne d'impôt sur le revenu en est la preuve .

Le refus d'inscrire la campagne « impôt sur le revenu » à l'ordre du jour de ce CTL démontre que celle-ci est devenue pour la DDFIP84 un non événement. Les représentants du personnel sont donc privés, une fois encore, du bilan de la campagne de l'année précédente et de la présentation de son organisation pour cette année .

Je vous rappelle que l'organisation de la campagne n'est pas neutre pour les agents des SIP et des services venant en renfort en terme de charge de travail et d'accueil du public .

Mais vous en avez décidé autrement en refusant de convoquer un expert sur le sujet , arguant le fait que la campagne IR ne soit pas à l'ordre du jour de ce CTL et en vous réfugiant sur le règlement intérieur de celui-ci .

La CGT vous rappelle que pour un dialogue social constructif il faut un peu de souplesse, de confiance et d'empathie. Une fois de plus, vous préférez tenir une position fermée et rigide, dont acte.

Alors que notre ancien ministre M. Darmanin, s'est fait le chantre de l'accueil de proximité avec son projet de «NRP»: «aucun contribuable à plus de 30 minutes d'un accueil des Finances publiques». La réalité est tout autre dans notre département.

La mise en place du NRP a conduit à la fermeture de tous les accueils fiscaux de proximité du Vaucluse.

La DDFIP84 confrontée au désert administratif dont elle porte l'entière responsabilité oblige les agents des SIP sans aucune concertation à tenir des permanences campagne IR par demi journée dans ces coquilles vides que l'on appelle EFS .

Les élus CGT vous remettent - une pétition des agents des SIP du département opposés à cette modalité d'organisation qui dégrade encore un peu plus leurs conditions de vie au travail.

De plus, cela vient s'ajouter au soutien aux centres de contact, pourtant mis en place pour soulager les SIP des appels téléphoniques chronophages. C'est certain, on avance ! D'ailleurs cette sujétion concerne également le PCR, dont vous imaginez sans doute l'enthousiasme des agents, à assurer cette tâche sans rapport avec leur mission et qui de plus, fait suite à l'annonce de leur éjection d'Avignon et d'Orange.

C'est dans ce contexte que nous allons aborder le seul point à l'ordre du jour de ce CTL, intitulé fonds d'amélioration des conditions de vie au travail qui nous paraît totalement surréaliste dans la période.

La CGTFIP84 insiste une fois encore sur le fait que le protocole exclut l'utilisation de fonds d'amélioration du cadre de vie au travail pour les dépenses qui relèvent des obligations légales des employeurs, celles du budget CHSCT ou de la dotation globale de fonctionnement.

Elle réitère sa proposition de chèques vacances entrant dans le champ de la responsabilité sociale de la DGFIP et qui a le mérite de permettre à tous les agents de bénéficier de ce fonds.